

VILLE  
MARIE

# PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE MAGNAN

*Compte-rendu de la présentation aux riverain(e)s*

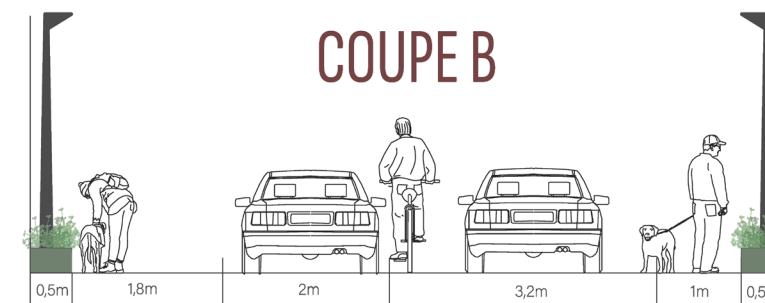
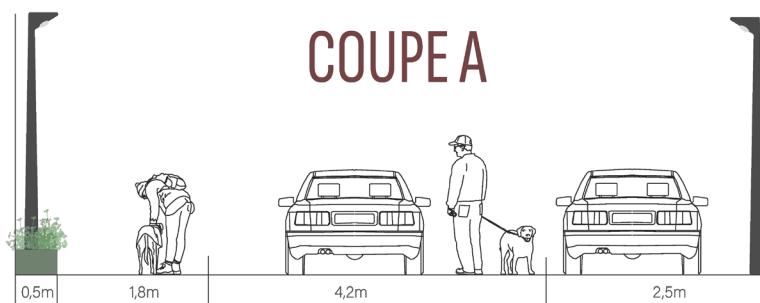
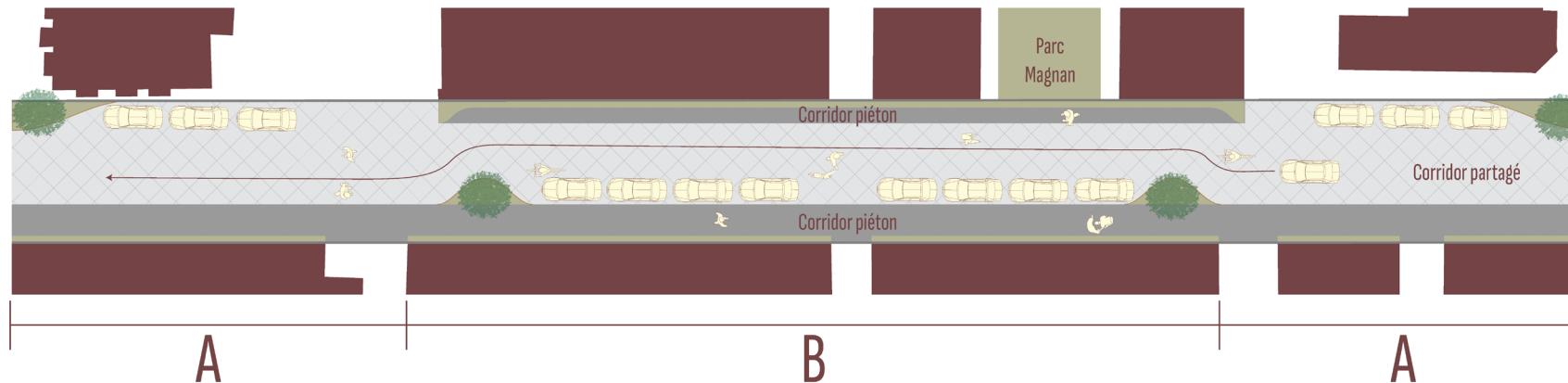
Septembre 2025

Ville-Marie  
**Montréal** 

# PLANS D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉS ET INSPIRATIONS

# RÉAMÉNAGEMENT PROPOSÉ DE LA RUE MAGNAN

VILLE  
MARIE



# INSPIRATIONS

VILLE  
MARIE



# COMPTE-RENDU DE LA PRÉSENTATION

- 19 citoyen(ne)s ont participé à la séance d'information du 16 septembre 2025 dans le parc Magnan.
- L'Arrondissement a présenté les 2 planches ci-dessus et proposé l'aménagement d'une rue partagée, avec trottoirs abaissés et réduction de la vitesse de la circulation automobile à 20 km/h, ainsi que le verdissement par l'ajout de bacs de plantation et la plantation d'arbres.
- Les travaux sont rendus nécessaires pour refaire les infrastructures et pour régler les problématiques qu'occasionnent la présence des escaliers des diverses propriétés lors des opérations de déneigement.
- Seules quelques places de stationnement seront retirées.
- Lors des travaux de réfection des infrastructures, il y aura remplacement des entrées d'eau en plomb dans la rue. Une lettre explicative sera envoyée aux propriétaires concernés au début octobre.
- Le projet propose une nouvelle initiative de verdissement collaboratif de la rue que les riverain(e)s intéressé(e)s pourraient réaliser avec le soutien de la Société écocitoyenne de Montréal (SEM).
- La durée estimée des travaux sera de 3-4 mois (fin printemps-automne 2026).
- La confirmation du projet et la date de démarrage des travaux seront communiquées au printemps 2026, tout comme le projet de verdissement. Une rencontre sur le déroulement du chantier pourrait être organisée au besoin.

# COMMENTAIRES RECUEILLIS

- Matérialité de la rue : Les riverain(e)s présent(e)s soulignent leur préférence marquée pour un revêtement refait en pavé. Il est demandé de s'assurer du bon drainage de la rue.
- Éclairage : Il est souhaité de limiter l'intrusion lumineuse dans les résidences lors du déplacement des lampadaires.
- Stationnement : La volonté du groupe est de conserver le maximum d'espaces de stationnement sur la rue, notamment en raison de la suppression annoncée de plusieurs dans la rue Fullum.
- Ajout d'arbres : L'on appuie l'idée d'ajouter des arbres aux extrémités de la rue. Cependant l'on s'inquiète de l'ajout d'arbres à mi-tronçon (risque pour les fondations). Il est également proposé par une personne d'éviter les arbres fruitiers pour des raisons de propreté.
- Bacs de verdissement : Il y a un intérêt de certain(e)s résident(e)s pour l'entretien des bacs de plantation.
- Il est proposé d'installer une borne électrique sur la rue ou à proximité et d'ajouter une poubelle dans le parc.

L'Arrondissement tiendra compte des commentaires des résident(e)s dans le projet de réaménagement.



Division des communications et des relations avec la communauté  
Arrondissement de Ville-Marie  
800, boul. De Maisonneuve Est, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4L8

Ville-Marie  
**Montréal**